

Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap

CONTEXTE

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec : le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles / le développement des revendications des associations d'usagers / l'évolution des positions des familles... Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

OBJECTIFS

- ▶ Faire évoluer les représentations individuelles
- ▶ Permettre aux professionnels :
 - d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
 - de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
 - de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- ▶ Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

CONTENU

- ▶ Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- ▶ Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- ▶ Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- ▶ Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- ▶ L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

INFOS

FORMATEUR	Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 12 personnes
LIEU ET DATES	CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Les 28 et 29 mars 2022
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

PRE-REQUIS

- Exercer en établissement ou services accompagnant des personnes en situation de handicap

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements et services, Cadres, Professionnels de terrain